Statistique démographique. — La statistique démographique pour l'année 1936 a donné les chiffres suivants : 11 naissances, 7 mariages 24 décès. On compte actuellement à Lannoy 1.504 habitants.

LYS-LEZ-LANNOY

La campagne antituberculeuse

La vente du timbre antituberculeux qui s'est effectuée à Lys pour la 10e fois, du 26 novembre au 5 janvier, a procuré la somme de 2.337 fr. L'Administration remercie les instituteurs, institutrices et gardes champêtres ainsi que les enfants des écoles qui ont bien voulu contribuer au succès de cette campagne.

Un beau geste. — Le groupe du Canari Club Lyssois, à l'occasion d'un concours annuel, a adressé en Mairie la somme de 63 fr., provenant d'une quête faite parmi les amateurs serinculteurs. Cette somme a été versée par le secrétaire du Club, M. Hory, dans la caisse du Bureau de Bienfaisance.

HEM

Le ventre d'Hem. — Il a été abattu sur le territoire de la commune d'Hem au cours de l'année 1936 : 689 animaux de boucherie, se décomposant comme suit : 308 bœufs, vaches et taureaux, 72 veaux, 50 moutons, 214 porcs 151.801 kilos de viandes foraines ont été en outre introduites et consommées pendant la même période.

Statistique de l'Etat Civil. — Les registres de l'Etat Civil de la commune arrêtés au 31 décembre 1936 comportent : 82 naissances, 80 décès, 8 transcriptions de décès et 34 mariages.

En 1935, le nombre des naissances était de 99 et celui des décès de 69.

LEERS

Union Belge. — Les dimanches 10, 17, 24 et 31 courant, permanence de 10 h. à midi. Café Lorthioir, rue Jean-Jaurès.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3 à TOURCOING. — Téléphone : 9.55.
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

L'AMÉNAGEMENT
d'une nouvelle Place dans le Centre

L'emplacement de la nouvelle place, à l'angle des rues Dewyn et du Bus.

Les plans d'alignements, approuvés le 1er mai 1857, fixent pour les rues du docteur Dewyn et du Bus une largeur de 9 mètres.

Elles sont reprises à l'additif au plan d'aménagement, approuvé par décret en date du 16 avril 1936, sous les Nos 363 et 363 comme devant présenter une largeur de 12 mètres entre alignements.

Voici le plan établi dans ces conditions par le Service des Travaux :

Vers la rue de Gand, ces rues sont suffisamment distantes l'une de l'autre pour permettre leur élargissement à 12 mètres jusqu'à hauteur de la rue du Printemps. Mais dans leur seconde partie, elles sont très rapprochées et la fixation d'une largeur de 12 mètres réduirait dans de trop fortes proportions la zone de terrain utile pour la construction d'immeubles. D'autre part, la circulation est très importante au carrefour formé par ces rues, à leur extrémité vers la rue de la Malcense.

Aussi, a-t-on été amené à prévoir l'aménagement d'une place, qui s'étendra du prolongement de la rue du Printemps à la rue de la Malcense et dont les alignements seront constitués, d'une part, par l'alignement actuel de la rue du docteur Dewyn et, d'autre part, par celui de la rue du Bus rectifié.

La Braderie d'hiver des Commerçants du Centre

C'est le lundi 18 janvier que les commerçants du Centre organisent leur braderie d'hiver.

Ce sera une occasion pour la population de profiter des articles qui seront mis en vente ce jour-là aux anciens prix et même au-dessous, puisque l'habitude veut que l'on fasse de grands sacrifices sur les articles à la braderie.

Nous rappelons également, que c'est le samedi 13 février que sera organisé le bal annuel, avec la collaboration d'un orchestre réputé.

L'activité de la caisse d'Epargne au cours de l'année écoulée

Au cours de la première réunion tenue cette année, le Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Tourcoing a, conformément à ses statuts, procédé à la nomination de son bureau.

Ont été réélus pour un an :

Président, M. Félix Desurmont, ancien industriel ; Vice-président, M. Jules Filpo, fabricant de tapis ; Secrétaire, M. Ernest Deconinck, filateur de laines.

A la fin de cette réunion, le président a présenté un compte rendu sommaire des opérations effectuées en 1936, ce bref exposé, reproduit ci-après, précède le rapport annuel qui ne sera établi et publié qu'après l'apurement des comptes.

OPERATIONS AVEC LES DEPOSANTS

Il était dû à 62.675 déposants, au premir janvier 1936, 284.329.219 fr. 29 : il a été reçu 32.190 versements, s'élevant à 40.983.662 fr. 90. Ensemble, 334.312.882 francs 19.

A cette somme il faut ajouter les intérêts au 31 décembre 1936, 3.718.699 fr. 71. Total : 343.031.580 fr. 90.

De ce total, il y a lieu de déduire les remboursements (au nombre d 25.359) s'élevant à 75.767.282 fr. 86

Il este donc dû à 62.856 déposants : 267.264.296 fr. 04.

De ces chiffres, il ressort :

57.549 fr., ont occasionné un mouvement de caisse de 126 millions ; Que la moyenne par livret est de 4.252 fr., ce qui représenet 2.100 fr. par habitant ;

Qu'il y a dans le canton de Tourcoing (Marcq non compris) 493 déposants par 1.000 habitants.

Ces résultats sont une preuve éclatante de la vitalité de la Caisse d'épargne, dont les efforts tendent à donner satisfaction à la laborieuse et épargnante population de nos cantons.

LES ALIGNEMENTS

Le maire de la ville de Tourcoing a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens l'arrêté préfectoral ci-après :

Article 1er. — Est approuvé le projet, adopté par le Conseil municipal de Tourcoing dans sa séance du 24 juin 1936 en vue de la fixation des alignements des rues du Beau-Laurier et Buffon.

Article 2. — Les alignements des dites rues sont et demeurent fixées conformément aux lignes rouges des plans et profils qui resteront annexés au présent arrêté.

Article 3. — Il sera procédé, suivant les lois et règlements en vigueur, en tout ce qui pourrait concerner soit les réparatins d'entretien, soit les démolitions pour cause de vétust des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés, soit les terrains à occuper par la voie publique ou les particuliers, soit enfin les indemnités qui seront dues de part et d'autres pour la cession de ces terrains.

Les intéressés sont informés que les plans fixant les alignements des rues du Beau-Laurier et Buffon, approuvés et rendus exécutoires, sont déposés à la mairie de cette ville (bureau de la voirie), où ils peuvent en prendre connaissance.

DON A L'HOSPICE

M. Marcel Dupont, laveur de laines, rue Fin de la Guerre, vice-président des Enfants de Neptune a fait don pour être distribué le jour de la Noël, à chaque hospitalisé, hommes et femmes, un Tom Pouce et un verre de liqueur.

La Commission Administrative des Hospices a été très sensible de cette marque d'intérêt envers ses administres et remercie le généreux donateur.

Grande Vente Réclame de Coupons en **Lainages, Soieries, Draperies, Doublures. V. LEDUC,** 15 pl. République.

AU COMITE PERMANENT DES FETES DE LA NOUVELLE AVENTURE

Le Conseil communal s'est réuni mercredi dernier chez le maire M. Wilde. Après la présentation des vœux unanimes du Conseil au premier magistrat de la Commune libre et à son épouse, ceux-ci offrirent un vin d'honneur au cours duquel un discours en vers fut lu.

Le Conseil s'est ensuite occupé du budget 1937 et vota à l'unanimité de nouveaux centimes « soustractionnels ».

Les questions d'assistances furent examinées et une subvention votée.

Après avoir fixé la prochaine assemblée au mercredi 17 février, la séance fut levée.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce lundi, pas de réunion de commission ; mardi 12, à 18 h. 30, cours de solfège et d'instruments ; à 20 h. 15, répétition générale, sous le direction de M. Roger Brocq.

UNION DES ARTISANS.— Permanence : Au 41, rue Fidèle Lehoucq, à Tourcoing, le lundi 11 janvier 1937, de 16 h. 30 à 19 h. Un secrétaire se tiendra à la disposition de tous les artisans pour le délivrance du certificat artisanal obligatoire à l'inscription au registre des métiers, et pour tous renseignements fiscaux, comptables, etc., etc...

PARTIS POLITIQUES

JEUNESSE RADICALE-SOCIALISTE. — Hier, dimanche eut lieu au Violon d'Or, l'assemblée générale de la Jeunesse radicale-socialiste de la ville et des cantons. Etaient présents notamment MM. Vercoutère, président et Henry, vice-président de la Fédération du Nord des J.R.S. La salle éteit bien garnie.

Après l'ouverture de la séance par le Président, qui salue MM. Vercoutère et Henry, eu nom de l'assemblée, on entendit successivement les comptes rendus moral et financier de la section de Tourcoing qui sont assez favorables. Puis on entendit une causerie de MM. Vercoutère et Henry. Et il fut procédé à l'élection du bureau pour 1937. Aucun incident n'est survenu

HALLUIN

LAS DE VAGABONDER IL SE CONSTITUE PRISONNIER

Dimanche matin, le nommé Gustave Wittouck, originaire d'Halluin, sans domicile fixe, se présentait au bureau de la gendarmerie, pour se constituer prisonnier.

Il y a une dizaine de jours, il sortait de prison, où il était purgé une peine d'un mois. — Le 26 février 1936, il avait, en effet, été condamné à un mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour, pour vols divers. Déjà, en 1934, le 22 janvier, il avait encouru un mois de prison pour fraude

Se sachant interdit de séjour, depuis sa sortie de prison il vagabondait un peu partout, s'abritant le nuit dans les dépendances des fermes.

Las de cette vie, il préféra rejoindre la prison. — Il a été transféré au Parquet de Lille, dans l'après-midi d'hier.

A la « Philharmonie », — Le concert annuel aura lieu le 24 janvier, à 17 h., dans la salle du Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

Cette soirée est offerte aux membres actifs, honoraires et protecteurs, et à leurs familles.

Le bal de famille, qui devait suivre, est reportée à une date ultérieure.

RONCQ

Bureau de Bienfaisance. — Les commerçants qui se trouveraient encore en possession de bons de marchandises émis par le Bureau de Bienfaisance et dont la date de rentrée était fixée au 31 décembre, sont priés de les remettre de toute urgence à la Mairie, Bureau de Bienfaisance.

Ces bons qui snt écrits à l'encre rouge, ont une valeur de 10 fr., 9 fr 20, 8 fr. 30, 8 fr. 40, 5 fr. 60, 5 fr. 20 et 2 fr. 40.

Nourrissons. — Consultations pour le hameau du Blanc-Four : mardi 12, à 15 h. (lettres A à D) ; mercredi 13 janvier, à 15 heures (lettres E à Z).

Etat Civil. — Décès : Emile Derveaux, 80 ans, rue de Bousbecque, 1.

DENTIERS EN TOUS GENRES
Prix sans concurrences
Tous travaux garantis
MOUSSALLI-NOVOL
93, rue du Collège, ROUBAIX
3534

MOUVAUX

BRILLANT SUCCÈS D'UN JEUNE COMPOSITEUR MOUVALLOIS

Nous apprenons que le jeune accordéoniste virtuose Reymond Vanmeerhaeghe, de Mouveaux, après de longues études d'harmonie, vient d'être reçu membre de la Société Nationale des auteurs et compositeurs de musique, à Paris. Avant cette admission, le jeune auteur a dû passer de difficiles examens où d'excellents musiciens échouent couvent.

M. R. Vanmechraghe

Le jeune homme est un des rares accordéonistes qui accèdent à un tel honneur. Il fut remarqué dans de nombreux concours internationaux et en 1932, fut mis hors-concours avec médaille d'or au concoure international tenu à Bruxelles.

Ajoutons que notre concitoyen est un modeste. Il gagnera à être connu, et de nombreux Mouvallois ont pu apprécier son magnifique talent et sa donc certaine.

Nous signalons avec plisir parmi les œuvres du jeune auteur, le Marche des Accordéonistes Mouvellois ; la Chute des Feuilles ; la Java des Rosee ; Etincelante, Tourbillon de neige, la Java des Virtuoses, etc., etc...

Nous souhaitons une brillante carrière artistique à Raymond Vanmeerhaeghe. Il l'a bien méritée par son travail.

LA GRANDE USINE DE MEUBLES
LERUSTE
61, Rue Saint-Jacques, 61
Usine : 83-85, rue d'Anvers
TOURCOING
vient vous offrir ses Mobiliers aux prix défiant toute concurrence et pour une durée de garantie illimitée, vous invite à visiter son énorme choix.
MAISON DE CONFIANCE
FONDEE EN 1903

LINSELLES

Enquête de commodo. — Le Maire informe que jeudi 14, de 14 à 15 h., il sera procédé à la mairie, à une enquête relative à la demande formée par le commune, d'aliéner par adjudication publique des propriétés communales, sises rue du Maréchal Pétain, sur la mise à prix totale de 88.500 francs.

Les observations ou oppositions seront consignées dans un procès-verbal ouvert à cet effet. Celles qui seront formulées par écrit seront annexées audit procès-verbal.

Les plans et projets sont déposés au Secrétariat de le mairie pour être communiqués à tout requérant.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

En revenant de la campagne. — Le 29 octobre 1936, vers 19 heures, D... M., actuellement soldat, prenait le train à Lille en direction de Templemars, pour accompagner une jeune fille. Il était suivi d'un jeune homme électricien à Lille. Dans cette ville, les deux jeunes gens s'emparèrent d'une voiture automobile qui stationnait devant une maison particulière. D... qui savait conduire, prenait le volant, mais après un parcours de quelques kilomètres, la voiture se renversait dans un fossé. Les deux jeunes gens continuèrent alors leur route à pied jusqu'à Seclin où ils prenaient ensuite le train pour Lille. Tous deux furent arrêtés un peu plus tard. Lors de son arrestation, D... était en possession d'un revolver non déclaré.

Tous deux sont bien notés et n'ont pas d'antecédents judiciaires.

Le Tribunal a condamné D... à 2 mois d'emprisonnement avec sursis ; son camarade, à 1 mois d'emprisonnement avec sursis.

Les accidents. — Pierre Dupont, 53 ans, charpentier à *Croix*, 31, rue de Roubaix, conduisait une voiture automobile le 3 novembre 1936, vers 18 heures, rue de Lille à Roubaix, lorsqu'il heurta un cycliste, M. Catteau, agent de police. Celui-ci, partie civile, a obtenu une somme provisionnelle de 1.000 francs. Un médecin-expert l'examinera. L'automobiliste a encouru 25 francs d'amende pour le délit ; 5 francs pour la contravention.

— M. Dugauquier Henri, décorateur, 10, place de la Gare à *Tourcoing*, pilotait sa voiture automobile le 6 juin 1936, rue de Bapaume à Lille, lorsque son véhicule entra en collision avec une motocyclette. Il a encouru 50 fr. d'amende et 3 amendes de 5 francs. Le motocycliste, partie civile, a obtenu une provision de 3.000 fr. et sera examiné par un médecin-expert ; une seconde victime a obtenu 700 francs de dommages-intérêts.

A la frontière. — Charles Lamarque, 26 ans, ouvrier agricole à *Mouscron*, était arrêté le 31 décembre 1936 au poste de douanes de Wattrelos. Il était l'objet d'un arrêté d'expulsion. Il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement.

EN BELGIQUE

COMINES

UNE ESCROQUERIE AU BUREAU DE POSTE

UN INDIVIDU AVAIT FAIT ÉTABLIR DEUX LIVRETS POUR 20.000 FRANCS MAIS IL N'EN VERSA QUE 10.000

Depuis quelques temps, nous avons relaté bien des faits qui se déroulent à Comines. La cité vient d'être encore une fois le théâtre d'une affaire d'escroquerie.

Vendredi, M. et Mme Duvivier et leur fils demeurant à Comines (B.), anciens cultivateurs, venus récemment du Calvados, se présentalent au guichet du bureau de Postes, afin de prendre deux livrets de Caisse d'Epargne de 10.000 fr., l'employé après avoir établi les deux livret ne s'aperçut pas, que 10.000 francs seulement lui étaient versés. Ce fait n'étonnera pas les habitués du Bureau de Postes car le seul employé du guichet doit s'occuper de beaucoup d'affaires et souvent 10 à 15 personnes attendent leur tour pour êtres servies.

Le soir lorsque le postier fit sa caisse, il eut la désagréable surprise de s'apercevoir que 10 000 fr. manquaient à celle-ci. Il se souvint que seule l'affaire des livrets de Caisse d'Epargne concordait avec ce montant, et alla s'en plus tarder consulter ces personnes. Ces dernières persistèrent à démentir les soupçons qui pesaient sur elles, et jurèrent leurs grands dieux d'avoir verser leur 20.000 fr.

L'employé bien tourmenté se rendit au siège de l'Harmonie Royale où il entendit la conversation du caissier d'une banque de Comines-France, qui contait que le matin même un couple de Comines-Belgique avait changé 20.000 francs français en argent belge, au moment que le caissier ramassait l'argent à changer, la femme qui accompagnait son amir essayait avec son coude de faire glisser hors du guichet une liasse de 10.000 fr.

Le postier demanda le nom de ces personnes qui n'étaient autres que M. et Mme Duvivier. Il narra sa triste aventure aux personnes présentes, puis alla porter plainte à la gendarmerie de Comines-Belgique. Le Commandant Desauw et ses gendarmes enquêtèrent rapidement et après un interrogatoire de 2 h., Duvivier avouait son forfait.

Etat Civil. — Naissance : Dujardin Marie-Thérèse, rue de le Procession.

Publications : Vienne Jules, ingénieur à Wervicq-Sud et Plantefève Marguerite, à Comines-Belgique ; Cortequisse André, rubanier à Comines et Fannecouke Carmen, bobineuse à Comines-Belgique ; Decroix Hector, cartonnier à Comines-Belgique et Magry Renée, cartonnière à Comines.

Décès : Lecluse Clémence, 67 ans, rue de Wervicq, à Comines-Ton-Briolon.

WERVICQ

Etat Civil. — Naissances : Vandenbosch Thérèse, rue de Comines, 41 ; Vandenbrocke Rosa, rue de Kouter, 8 ; Bagein Francine, rue Neuve, 74 ; Marescaux François, rue du Château, 83 ; Six Louis, rue de Becelaere, 114.

Décès : Buyzschaert Marie, 82 ans, fonds du Roi Albert I, 21 ; Venheuverbeke, Mathilde, 64 ans, rue de Messines, 21 ; Denorme Désiré, 83 ans, à l'hôpital, place du Stenacker, 30.

MOUSCRON

Miss Mouscron a été élue hier

Un public nombreux assistait hier soir à l'élection de miss Mouscron, pour le titre de miss Belgique. C'est Mlle Debois Arlette, 17 ans, demeurant à Mouscron, boulevard du Hainaut, 8, qui a été élue. Il y avait 9 candidates.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident à Gauzain. — Lors d'un accident d'auto survenu à Gourain, M. Didry Emile, étudiant, fut blessé assez grièrement. Il se porte partie civile et réclame 8.000 fr. de dommages-intérêts. — La défense s'attache à démontrer que l'accident est dû à une cause fortuite et demande l'acquittement de son client. — Jugement à quinzaine.

Mauvais traitements à enfant. — Debaisieux Louise, épouse Van Baetelaere Henri, ménagère à Teintegnies, fait opposition à un jugement qui l'a condamnée à trois mois de prison pour coups volontaires à un enfant de son mari, issu d'un premier mariage. — Après avoir entendu les explications de la prévenue, le tribunal maintient la peine, mais accorde le sursis.

Outrages aux mœurs. — Doamet Germaine, épouse Vellée Jules, ménagère à Velaines, fait aussi opposition à un jugement qui l'a condamnée, pour outrages aux mœurs, à un mois de prison et 700 fr. d'amende. — La peine est réduite à quinze jours de prison avec sursis.

Marché du 9 janvier. — Pommes de terre, 35 à 45 fr. les 100 kilos ; beurre, 24 à 25 fr. le kilo ; œufs, 10 à 12 fr. le quarteron ; poules, 5 à 6 fr. le kilo ; poulets, 8 à 9 fr., et lapins, 6 à 7 fr. le kilo ; couple de pigeons, 7 à 8 francs.

Enquête au sujet d'un vol. — A la suite d'une plainte des Etablissements Sarma, rue Soil-de-Moriamé, M. le commissaire Creteile a ouvert une enquête au sujet de vols de marchandises qui ont été commis en ces établissements. — Diverses personnes ont été interrogées et notamment un gamin du centre de la ville sur qui pèsent de graves soupçons.

DERNIÈRE HEURE

LA FIN DU CONFLIT DE LA MÉTALLURGIE LILLOISE

Une déclaration de M. Arbel

Paris, 10. — La Confédération nationale du Patronat français communique : Interrogé sur les réserves formulées par lui, M. ARBEL, président de la Chambre de Commerce de Douai, arbitre désigné par la Chambre syndicale patronale de Lille, a déclaré : « J'ai fait toutes réserves sur les dix demandes de sanctions déposées contre les agents de maîtrise. Je n'ai pas à discuter sur leur bien ou leur mal-fondé, ni à rechercher si elles ont été déposées pour les besoins d'une mauvaise cause. Je me place uniquement au point de vue des principes. A mon avis, ces demandes auraient dû être écartées à priori de tout examen par les arbitres pour les trois raisons suivantes : 1° Les arbitres ne sauraient se substituer à la direction des entreprises pour edicter des peines disciplinaires. Ils peuvent simplement apprécier si celles qui leur sont soumises sont justifiées ou non. Or, en se prononçant sur les plaintes déposées par les ouvriers, ils pourraient être amenés à prononcer des sanctions, en dehors des directions, qui ont seules la responsabilité de la marche des entreprises.

LES VICTIMES DU NAUFRAGE DU VAPEUR BOULONNAIS « NOTRE-DAME DE LOURDES »

Londres, 11. — On précise que le capitaine **Pierre Siabas**, âgé de 34 ans, de **Boulogne**, et six membres de l'équipage du chalutier français « Notre-Dame de Lourdes » ont été noyés à la suite du naufrage de ce dernier dans l'estuaire de la Tamise. Les noms des six membres de l'équipage disparus sont les suivants : **M. Danger**, âgé de 42 ans, de **Boulogne** ; **M. Cartier**, âgé de 53 ans, de **Boulogne** ; **M. Murre**, âgé de 45 ans, du **Portel** ; M Colliet, âgé de 35 ans, de **Boulogne** ; **M. Merlin**, âgé de 28 ans, du **Portel** ; **M. Baugrand**, âgé de 42 ans, de **Boulogne**.

Les rescapés seront interrogés à leur débarquement

Boulogne-sur-Mer, 10. — Les renseignements parvenus à Boulogne sur le naufrage, dans l'estuaire de la Tamise, du chalutier « Notre-Dame de Lourdes », indiquent seulement que le cargo anglais « Theems », auteur de la collision n'a recueilli que 13 des 20 membres de l'équipage du chalutier. M. Coz, administrateur en chef de la marine à Boulogne, a demandé à l'ambassade de France à Londres, d'interroger les rescapés dès leur débarquement, afin d'obtenir de plus amples renseignements.

CONTRE LES DÉPARTS DE VOLONTAIRES EN ESPAGNE

La note britannique remise à M. Pierre Viénot a été approuvée par notre gouvernement

Paris, 10. — Sir George Clerk, ambassadeur d'Angleterre a remis cet après-midi à M. Pierre Viénot une note de son gouvernement relative à la question des volontaires. La note demande aux Gouvernements français, allemand, italien russe, et portugais de lui faire connaître la date à laquelle ils sont prêts à mettre à exécution les mesures tendant à empêcher les départs de volontaires.

Le Gouvernement britannique prend, quant à lui, immédiatement les mesures à cet effet.

L'approbation complète de notre pays

Le Gouvernement français a fait savoir qu'il approuvait entièrement la démarche anglaise. Dès la semaine prochaine il sera prêt à mettre en vigueur toutes mesures concernant l'interdiction des départs des volontaires à toute date sur laquelle une entente interviendrait entre tous les Gouvernements intéressés. Le Gouvernement français a fait savoir, en outre, qu'il serait amené au cours des débats parlementaires qui auront lieu à cette occasion à indiquer les mesures qu'il envisage pour obtenir la mise en œuvre aussi rapide que possibis d'un contrôle efficace des engagements souscrits.

Une nouvelle démarche auprès du gouvernement du Reich

Berlin, 10. — Sir Eric Phipps, ambassadeur d'Angleterre à Berlin a reçu cet après-midi les instructions de son Gouvernement pour faire demain une nouvelle démarche diplomatique auprès du Gouvernement du Reich au sujet de la non-intervention dans les affaires d'Espagne. Cette démarche fait partie de l'action collective entreprise par le Gouvernement anglais auprès de tous les Etats intéressés. On croit dans les milieux diplomatiques que l'ambassadeur remettra demain au baron Von Neurath, ministre des Affaires étrangères du Reich un aide-mémoire comportant le plan britannique sur la question des volontaires.

L'INFILTRATION ALLEMANDE AU MAROC

Un général et de nombreux officiers et soldats se trouvent dans la zone d'influence espagnole

Paris, 10 — Après une enquête personnelle dans différents milieux compétents, le correspondant d'un journal parisien à Tanger se dit en mesure de fournir les renseignements suivants sur l'infiltration allemande au Maroc Elle s'est produite dans différents domaines depuis le début de l'insurrection. Une vingtaine d'officiers allemands ont été placés aux services du Haut-Commissariat de Tétouan notamment. A la direction des affaires indigènes ou de la police et du contrôle civil. De là, ils peuvent rayonner sur toute la zone soumise à l'influence espagnole. Des officiers allemands occupent également la forteresse de Ceuta. Le commandant Frauler du croiseur « Wolf » a fait récemment un voyage le long de la frontière du Rif qui sépare la zone espagnole de la zone française pour procéder à le relève des points stratégiques. Un général allemand du genie se trouve actuellement à Tétouan.

Enfin vingt-cinq nouveaux officiers allemands sont arrivés récemment à Tetouan amenés par 15 avions portugais cependant que le 27 décembre 1.200 allemands débarquaient du paquebot « Livorie » à Ceuta et étaient peu apres habillés en légionnaires et conduits à Dar Riffin.

Eventualité d'une occupation officielle

Le 6 janvier 1.500 allemands débarquaient à Melilla dans des conditions analogues. La propagande s'exerce en outre dans le domaine économique. C'est ainsi que des recherches minières sont effectuées sur plusieurs points de la zone sous la direction d'ingénieurs allemands dont un nommé Langenheim. Signalons en outre qu'en plus des fortifications renforcées du port de Ceuta et des points stratégiques le long de la frontière terrestre, un terrain d'aviation situe près de Tétouan est en voie d'agrandissement.

De gros travaux de réfection ont été récemment effectués à Dar Riffin centre de la Légion étrangère et douze officiers indigènes se trouvent actuellement à Ceuta pour accueillir le débarquement éventuel d'un fort contingent d'Allemands. La préparation minutieuse opérée par les Allemands depuis plusieurs semaines semble laisser prévoir l'éventualité d'une occupation officielle de la zone. Signalons également à titre d'information que 14.000 hommes de troupes régulières se trouvent encore en zone espagnole du Maroc.

NOMBREUSES VICTIMES D'ACCIDENTS DE MONTAGNE

Berne, 10. — Après l'accident qui s'est produit dans le massif du Bristen et qui a fait sept victimes, deux des skieurs ayant pu être dégagés, un nouveau drame s'est déroulé dans le canton de Saint-Gall. Une avalanche a enseveli quatre skieurs dont deux sont morts. Enfin, on a découvert ce matin, près de la Furka, dans le canton d'Uri, le cadavre d'un facteur militaire qui avait été pris hier dans une avalanche avec deux de ses camarades qui eux, ont pu se dégager.

EN FRANCE

Mulhouse, 10. — Hier soir à Mulhouse, au cours d'une discussion, le journalier Camille Collot, 40 ans, a frappé à la tête le nommé Emile Greber, ouvrier d'usine, âgé de 53 ans. Greber est tombé et s'est fracturé le crâne : il est mort ce matin à l'hôpital de Mulhouse. Collot, qui prétend avoir agi en état de légitime défense, a été arrêté.

LA VIE CORPORATIVE

Les employés et l'application des 40 heures dans le textile

Les syndicats libres communiquent :

« Sur la demande d'un certain nombre d'employés, les Syndicats Libres sont intervenus auprès des organisations patronales à propos de l'application de la semaine de 40 heures.

« Ils ont exprimé le désir que ce problème soit examiné de concert dans un large esprit de bienveillance et de collaboration, de manière à satisfaire aux aspirations légitimes des employés, tout en tenant compte des nécessités techniques qui imposent en certains cas un régime de tarnsition.

» Les Syndicats Libres ont également menifesté le désir que l'application généralisée des quarante heures permette, moyennant toute mesure utiles d'adaptation, l'extension aux employés du repos complet du samedi, celui-ci étent particulièrement recommandé par des raisons d'ordre familial ».

A ROUBAIX. — **Chambre syndicale de l'alimentation.** — Les ouvriers boulangers et porteurs de pains de Roubaix et environs sont invités à la réunion qui aura lieu mardi 12, à 19 h., à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort. Ordre du jour important.

COLOMBOPHILIE

LE GRAND CERCLE DU NORD ORGANISA SAMEDI DERNIER SON EXPOSITION ANNUELLE « D'AS-PIGEONS » DE CONCOURS

Voici, aujourd'hui le compte rendu complet de l'Exposition annuelle du Grand Cercle du Nord que nous n'avons pu publier — ainsi que nous l'avons annoncé hier dans nos dernières éditions — la place noue faisant défaut.

C'est au siège de la Fédération Colombophile, 13, rue de Pas, à Lille, que s'est tenue la belle exposition annuelle des membres du Grand Cercle du Nord, groupant l'élite des colombiers de la région. Cette manifestation a obtenu un manifique succès qui fut assuré par le défilé ininterrompu des amateurs qui admirèrent à satiété les splendides pigeons présentés, tous titulaires de prix à Tours, Angoulême, etc...

L'honneur de nos champions régionaux était en jeu et opposait les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing pour la 15e fois. Roubaix détenait déjà 6 victoires, Lille et Tourcoing chacun 4. Grâce à MM. Edouard Roussel, Raymond Masurel et Félix Vanoutryve, Roubaix s'assura le meilleur de bien peu certes, puisque trois quarts de point seulement séparent les vainqueurs.

Comme on le voit la lutte fut plus que vive et Lille, grâce à M. Thiéry, de Lambersart qui enleva, à lui seul, trois premiers prix, pouvait normalement espérer vaincre. Si l'on se reporte aux résultats de M. Thiéry au cours de la campagne écoulée, on comprend aisément que l'on peut allier la beauté à la qualité.

Le jury de cette exposition jugée au standard et groupant 200 pigeons, était composé de M. Paul Lamote, vice-président de la F.N.C. Belge ; Boortel d'Hazebrouck et A. Gérard, chroniqueur de notre journal.

LE PALMARES

Voici le palmarès publié à l'issue de la sélection plus que délicate opérée par le jury, à la satisfaction de tous :

Vieux mâles (ayant fait prix au moins à partir de Tours). — 1. Thiéry de Lambersart ; 2. et 3. Février de Wavrin ; 4. Masurel de Roubaix ; 5. Thiéry ; 6. Paul Sion de Tourcoing ; 7. Dordin de Harnes ; 8. Thiéry ; 9. Février ; 10. R. Masurel.

Vieilles femelles. — (Même condition) 1. 2. et 4. Thiéry de Lambersart ; 3. H. Rousseau de Tourcoing ; 5. Delcroix du Croisé-Laroche.

Vieux mâles (prix à partir d'Angoulême). — 1. Félix Vanoutryve de Roubaix, 2. Roussel de Roubaix ; 3. Paul Sion ; 4 et 7. Dordin de Harnes ; 5. L. Dujardin de Roubaix ; 6. et 9. Thiéry ; 10. Palliez de Lille.

Vieilles femelles (même condition). — 1. Thiéry de Lambersart ; 2. Février de Wavrin ; 3. Thiéry ; 4. Février ; 5. Palliez de Lille.

Jeunes mâles 1936. — 1. Ed. Roussel Roubaix ; 2. Darche de Lille ; 3-5 Thiery de Lambersart ; 4. Paul Sion de Tourcoing ; 5. Thiéry ; 6. Ed. Roussel ; 7. L. Palliez ; 8. Loridan d'Halluin ; 9. L. Dujardin ; 10. Ghestem de Wambrechies 11. Stock d'Halluin ; 12. Mallet, Seclin.

Jeunes femelles 1936. — 1, 2 et 6 Dordin de Harnes ; 3. Dujardin de Roubaix, 4. Masurelle, 5. Février, 7. Vanoutryve de Roubaix ; 8. Paul Sion ; 9. Edouard Roussel : 10 Dr Chuffart de Fretin

Le classement général du Tournoi. — 1er Roubaix 888 points un quart ; 2e Lille et Tourcoing, tous deux 887 points et demi.

LE BANQUET

A l'issue de l'exposition, un banquet réunit de nombreux convives au Café Belle-Vue sous la présidence de M. Georges Salembier de Lille.

On fêta les succès des membres pendant l'année écoulée et ceux de l'exposition de la journée, tout en regrettant l'absence de MM. Paul Sion de Tourcoing ; Henri Wibaux et Edouard Roussel de Roubaix, excusés.

Quelques surprises furent faites par le sympathique secrétaire M. Mallet de Seclin, toujours aussi spirituel et l'on se quitta assez tardivement en se donnant rendez-vous en 1938.

SPECTACLES & CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE
3 heures — 8 heures 30
Françoise Rosay, Albert Préjean
Lisette Lanvin, Roland Toutain ds
JENNY
Un film remarquable
Jean MURAT
Josette DAY dans
LA SONNETTE D'ALARME
Grande comédie vaudeville

MAISON DES TRAMWAYS A 3 h. et 8 h.
RAIMU et BERVAL dans
GASPARD de BESSE
Grand film d'aventures romanesques
RÊVE ÉTERNEL, un grand drame

CINÉMA NOÉL
76 Rue Jouffroy, Roubaix. — Tél. 343.59
Matinée 3 h. —:— Soirée 8 h.
JENNY
LA SONNETTE D'ALARME

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA 3 h. — 8 h. 15 PRIX RÉDUITS
Au son des Guitares
L'Emprise du Passé, avec Lissa Landi

A TOURCOING

TÉLÉ 3.81 **OLYMPIA** RUE HOUCHARD
Mat. à 3 h. prix réduits, Soir. à 8 h.
Elvire Popesco et Victor Boucher
L'AMANT DE MADAME VIDAL
Une comédie ultra-gaie.
L'OR MAUDIT
Superproduction dramatique
MATHURIN AU ZOO

PONT-DES-PIATS
Tél. 18.13. — Mat. 3 h., Soir. 8 h.
PRIX TRES REDUITS
RAIMU dans
L'ECOLE DES COCOTTES
Et SON PREMIER AMOUR
:: ACTUALITÉS ::

RIALTO, Rue des Anges, T3 — T. 14.40
La petite Shirley Française dans
JACQUE et JACOTTE

Ciné-Théâtre Av. Gustave Dron Tourcoing. Tél. 3-82
Auj. à 15 h. 15 (Prix: 2, 3 et 4 fr.)
ALLER ET RETOUR
TURANOOT, Princesse de Chine

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Grand Théâtre. — Aujourd'hui, matinée à 14 h. 30 ; soirée à 20 h. 30 : Spectacle sensationnel avec Georgius, La Regia, Jean Jac et Je ; Les trois Nonchalants, etc.

Théâtre Sébastopol. — Samedi à 20 heures : « La Bayadère ».

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Louipiote ».

Gamée. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Joueuse d'orgue » et « Emeutes ».

Rexy. — 14 h permanent soirée : 20 h. 45 : « Mes Tantes et « Moi » et Mlle Mozert ».

Capitole. — 15 et 20 h. 45 : « Les mariages de Mlle Lévy ».

Actualités. — Permanent de 10 h. 30 à 24 h. : « Le mauvais Docteur » et « Sequoie ».

Omnia — 15 h., 20 h. 30 : « Je n'ai pas tué Lincoln » et « L'homme qui a fait sauter la banque ».

Union. — 15 h., 20 h. 30 : « Prête-moi ta femme » et « Carmen Blonde ».

Rives-Palace. — 15 h., 20 h. 30 : « L